AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (17)ItemJean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 3 décembre 1875

Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 3 décembre 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)
Collation2 p. (93r, 94v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 3 décembre 1875, consulté le 23/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48689

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>3 décembre 1875</u>
Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)
Destinataire<u>Godin, Émile (1840-1888)</u>
Lieu de destinationGuise (Aisne)

Description

RésuméGodin retourne à Émile une lettre en trois langues avec la traduction d'une partie et l'invite à donner suite au recrutement d'un employé. Il lui retourne aussi une lettre de Wagnier : il préconise de ne pas tenir compte des commérages de la femme de Wagnier et d'attendre qu'il demande lui-même à rentrer. Il accuse réception d'un envoi sur les chemins de fer : il demande les numéros de L'Officiel contenant les déclarations des ministres Deseilligny et de Larcy. Sur l'achat de fonte hématite. Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la

communauté de biens : sur les calculs de répartition des biens de la communauté d'après les arrêts de la cour d'Amiens ; il renvoie Émile à sa lettre du 30 novembre 1875. Sur du calcaire contenant du manganèse.

NotesVoir la lettre de Godin à Émile Godin du 30 novembre 1875 (FG 15 (17)). SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

<u>Chemins de fer, Emploi, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit), Ressources naturelles</u>

Personnes citées

- Deseilligny, Alfred (1828-1875)
- Larcy, Roger de (1805-1882)
- Wagnier [madame]
- Wagnier [monsieur]

Œuvres citées Journal officiel de la République française, Paris, 1870-1880. Événements cités Séparation des époux Godin et Lemaire (1863-1877) Lieux cités Amiens (Somme)

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 07/07/2023 Dernière modification le 21/08/2024

Mon cher Emile,

- Je le rétourne la leitre en trais langues avec la traduetron d'une partie. Je ne vois has quel parte on pourais tour dun tet employe av par consequent it is ya par her De 1 in occuper autimient. Je te retourne egalericant la lettre Magnier. Ho me denable qu'il jandreit allen The gue Magneir the meme de mandado à rentres avant De rien the rotation of myo par a arreter aux commerages or da fernme J'ai reso ce qui m'a été envoye concessant the coming suffit à peu près; ce qui me manger, ce sant des Nova de Cofficiel renfermant des déclarations des linistres Descilliques et de Larcy que je ne trouve pes dans ce qui mi set envore.

Ce que to me dis des homistètes me fait te rappeler combins pi desire qu'on en fasse des achats.

Ju me poses dans to cettre

du 14 des questions concernant

le calculs à faire pour la

répartition, et tir me demarées

proportions désignées par le

jugement. Nous me pourons

pas en prend d'entres aujour
d'hui, comme point de com
parais ; mais les dicuments

que je le demande out pour objet de de terrainer & une façon impartials quelle Dorrait othe reellement is proportion à établir pour renther dans l'exprit des arrêdo de la cour à coniens que je tendique en substance dans ma lettre du 30 écoule. Poelis cette lettre avec attention er tu comprendad ce que so a demande. Ti to veux facio des calculos par the morne a a sujet, it facer les faire sans s'atrachin i des choas dens importance corres cellas dos recraires so farbeiro dont tu me parles. On pourisit tenir compte D'ensemble de la part de Tamilittere faite un 1863 es Des logs & De Vasir & dacken en lever a fectant une hart de

capital engage. Mais je ne dan par faire cela pour rien de ca qui est reste à mon mage, extens melle et industrielle d'aussi pos interests if we fact pas ember rasser les juges dans de mes quines considerations de détail autrement on risque de perère le principal pour la partie. In averais & affirmer qu'il y ent des calcaires entenant du mangenere, mais de croyair l'avair m. Perecais nos sommes arrités.

- Godin Gg.